

*De la prévention du stress et du risque psychosocial...  
...à la promotion du bien-être et de la santé au travail*

## PRENDRE EN CHARGE

### les maladies psychiatriques en médecine du travail

**LIEU** Paris

#### PROFIL DES PARTICIPANTS

Médecins du travail exerçant en entreprise ou en inter-entreprise confrontés aux troubles psychiatriques

#### RESPONSABLE FORMATION

Frédéric CHAPELLE, médecin psychiatre

**FORMATION DE TROIS JOURS EN PETITS GROUPES  
DE 8 À 10 PARTICIPANTS**

#### LES OBJECTIFS

**La formation en psychopathologie a pour but de :**

- Revoir les aspects symptomatiques des troubles psychiatriques
- Comprendre le fonctionnement psychique des individus selon le trouble
- Repérer les conséquences comportementales des troubles sur les postes de travail
- Envisager les adaptations ou inaptitudes concernant les divers postes de travail
- Adopter une communication adaptée au trouble présenté
- Développer des capacités de prises en charge adaptées

**Code du stage : 5**





## CONTENU

La formation en psychopathologie s'articule autour de deux axes.

# 1

### ■ Les différents troubles psychiatriques (deux jours)

La première journée est consacrée aux troubles anxieux : repérage symptomatique et analyse des différents comportements présents au cours des troubles anxieux. Les différents troubles (trouble d'anxiété généralisée, phobies sociales, syndrome de stress post-traumatique, trouble panique avec agoraphobie, trouble obsessionnel compulsif) sont étudiés au travers des dernières classifications internationales. Un travail autour de cas cliniques est réalisé sous forme de jeux de rôle. Des expériences vécues pourront être des points d'appui pour les mises en pratique.

La deuxième journée est consacrée aux autres troubles : épisode dépressif majeur, troubles bipolaires, psychoses. Ces troubles sont étudiés au travers des dernières classifications internationales. Une analyse symptomatique et de l'implication des troubles est réalisée. Un travail autour de cas cliniques est fait avec application au travers de jeux de rôle. Des expériences vécues pourront servir de base à la compréhension des troubles et la mise en place de stratégies.

# 2

### ■ Expérience clinique (un jour)

La troisième journée est consacrée au retour d'expérience. Elle s'effectue plus d'un mois après le début de la formation avec comme objectif d'observer la mise en pratique des connaissances acquises. Des cas cliniques amenés par les participants sont revus afin d'acquérir les bons réflexes de repérage symptomatique et de cohérence des prises en charge.

Les participants qui souhaitent intégrer cette formation dans leur parcours DPC recevront des informations spécifiques avant le début pour analyser leur pratique professionnelle sur ce thème.

## Stimulus

Contact : [sylvia.van-troeyen@stimulus-conseil.com](mailto:sylvia.van-troeyen@stimulus-conseil.com)  
Tél. : 01 42 96 75 87

Stimulus est agréé expert auprès des CHSCT, habilité IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels)  
Membre fondateur de la FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux)